

les « culards », dont on racontait les méfaits le soir à la veillée.

Dans les siècles qui précédèrent la Révolution, les condamnations à mort prononcées par les justices seigneuriales étaient très rares, car ces situations pouvant entraîner la peine capitale engageaient des frais de poursuite considérables. C'est ainsi que le prévôt, sur ordre de la prieure des Dames de Poissy, pouvait faire conduire le coupable à Paris pour y être jugé.

Sous la Révolution, la place du Puits de l'Échelle eut une vocation plus réjouissante.

En effet, un autel de la Patrie, orné de fleurs et de drapeaux, y était élevé pour célébrer les vertus civiques.

Les autorités, la Garde nationale et les habitants du village se rassemblaient dans la liesse générale.



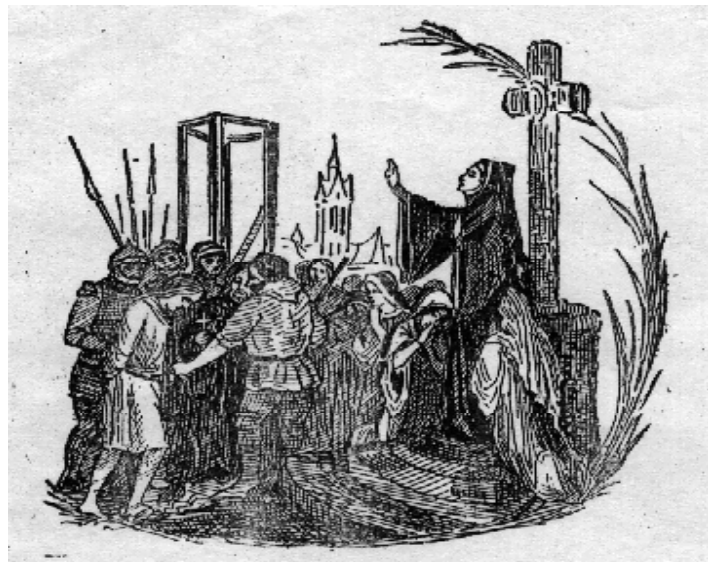
SHCB

Notre site : www.shcb77.fr

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU
CHÂTELET-EN-BRIE

*Siège Social : Hôtel de Ville,
77820 Le Châtelet-en-Brie*

La légende de LA CROIX MORTIER & LE PUIS DE L'ÉCHELLE



La Croix Mortier, abattue le 31 décembre 1912, a été réédifiée et bénie par Mgr Evrard, évêque de Meaux, le 24 avril 1938.

Cet endroit était autrefois un lieu sinistre et redouté car, non loin, s'élevaient les fourches patibulaires de la seigneurie. Le roi ayant droit de haute, moyenne et basse justice, les avait fait dresser dans le voisinage de son castel, proche des chemins de Fontaine-le-Port et de la Coudre, à l'angle desquels on avait planté une croix. Le condamné à mort devait s'y agenouiller, pour faire amende honorable, avant d'être pendu haut et court aux bois de justice. Le pauvre diable, la corde au cou et les mains liées, était assisté d'un prêtre qui l'exhortait au repentir et récitait les prières des agonisants. Après la station devant la croix, les gardes le conduisaient aux potences voisines et, en présence du prévôt royal, il était remis à l'exécuteur des hautes œuvres qui, dans les formes accoutumées, le faisait légalement passer de vie à trépas.

Pourquoi, cette croix, est-elle ainsi nommée ?

Une légende de 1273 y est associée.

A cette époque, Héric, un neveu du seigneur Pierre de la Brosse prévôt du Châtelet et maire de la Brosse, était un homme violent faisant régner la terreur dans toute la seigneurie.

Dans le voisinage du Châtelet, au manoir du Mesnil, vivait dame Elisabeth avec ses très jolies filles jumelles, Reine et Odette.

Héric tomba amoureux de la blonde Odette et la demanda

en mariage à dame Elisabeth qui refusa sa requête. La colère d'Héric fut terrible, mais elle sembla s'atténuer au fil du temps, la paix et le calme revinrent au manoir du Mesnil ; mais Reine et Odette, présentant un danger, sortaient rarement du logis maternel. Parmi les serviteurs du château se trouvait un jeune homme beau et fort, Jehan Mortier.

Un jour, blessé par un sanglier, il n'avait dû sa vie qu'aux bons soins prodigués par dame Elisabeth. Il en fut tellement reconnaissant qu'il fit vœu de consacrer sa vie à la défense de sa bienfaitrice et de ses deux filles.

Par un triste soir de novembre, alors qu'à la nuit tombée, Reine, Odette et leur mère, rentraient chez elles accompagnées de Jehan Mortier, elles furent obligées de passer au pied des fourches patibulaires. Arrivées devant la croix, un groupe d'hommes, à moitié cagoulés, dont faisait partie le fameux Héric, se précipitèrent pour porter la main sur Odette.

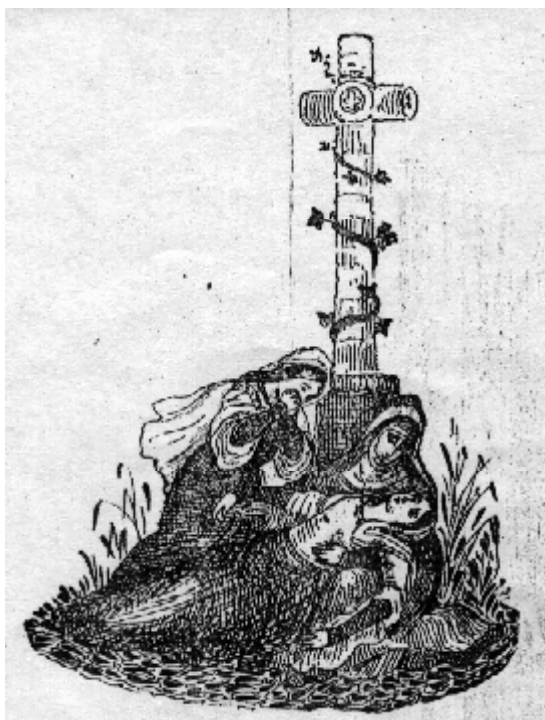
A ce moment un cri retentit dans la nuit. C'était la voix d'Héric qui venait de recevoir un coup de couteau mortel asséné par le protecteur de ces dames : Jehan Mortier.

Une voix moribonde et menaçante s'éleva prononçant ces paroles : «Tu m'as tué, mais ma vengeance t'atteindra après ma mort ... Tu vois ce gibet, bientôt ton corps s'y balancera...».

Quelques semaines plus tard, un lugubre cortège sortait du manoir du Châtelet, aujourd'hui *château des Dames*, et se dirigeait vers les fourches patibulaires. Un homme entouré de gardes, Jehan Mortier, marchait péniblement mais fièrement vers son destin.

Pierre de la Brosse était resté inflexible aux suppliques de dame Elisabeth de lui laisser la vie sauve.

Dame Elisabeth, après avoir obtenu de le faire enterrer dans la chapelle de son manoir, fit remplacer la croix de bois témoin du drame, par la belle croix de pierre écussonnée et fleurie, qui fut appelée Croix Mortier.



LE Puits de l'Échelle



La place principale du Châtelet-en-Brie est ainsi nommée en raison du pilori qui y était dressé.

C'est à ce poteau, portant les armes des Dames de Poissy, que l'on attachait les condamnés avec un carcan autour du cou pour les montrer au peuple à titre d'exemple.

Jusqu'à la révolution de 1789 en effet, on faisait monter les malfaiteurs à l'échelle, « on les eschellait », afin de subir la sentence prononcée par le prévôt royal qui avait pouvoir de haute, moyenne et basse justice au nom des « Nobles Dames et Religieuses du monastère de Poissy depuis 1314, dans notre commune ».

S'il y avait lieu, l'exécuteur des sentences criminelles de Melun, requis pour la circonstance, les frappait de verges ou les marquait au fer rouge sur l'épaule.

Au Moyen Âge, quand une condamnation à mort était prononcée, le coupable était emmené en dehors du village et était pendu, haut et court, aux fourches patibulaires de la justice royale du Châtelet élevées sur les terres dites de la Justice, entre les chemins du bois de Massouris et du hameau du même nom, dans le voisinage de la Croix Mortier.



Les corps suspendus aux fourches patibulaires y étaient abandonnés aux oiseaux de proie qui s'en régalaient. Ils étaient privés de sépulture, à moins qu'une âme charitable ne remplît ce pieux devoir.

Les légendes, plus ou moins sinistres, ne manquent pas à propos de prétendues apparitions nocturnes en ce lieu de la Justice, lieu hanté, disait-on, par les « Ardents »,